



Dossier : Une rentrée vitaminée

Page 11

RER B : Des solutions concrètes pour 2020

Page 21

Exposition en hommage à Jacques Carat



Aumercier

FÊTE DES CM2

Les élèves de CM2 ont pu dire au revoir à leurs années en école élémentaire lors de la fête des CM2, le 4 juillet dernier, au gymnase Victor Hugo !

CROK'SPORT

Cet été, les Cachanais avaient l'embaras du choix pour se maintenir en forme grâce aux activités Crok'Sport !



Aumercier



Aumercier

BIB'AU PARC

Petits et grands ont pu passer un après-midi au cœur des livres à l'ombre des arbres du parc Raspail le 11 juillet.



Perrot



de Banes

J'APPRENDS À NAGER

40 Cachanais ont pu bénéficier du stage de natation « J'apprends à nager » en juillet. Une belle occasion de se familiariser avec l'eau pour devenir un vrai requin des bassins.



Perrot



RESTITUTION DES ENGAGEMENTS PARLONS ENSEMBLE DE CACHAN

Le 5 juillet dernier, les Cachanais se sont retrouvés pour un point d'étape sur les engagements pris en décembre dernier.



Perrot



Perrot

CROK'ART

Ateliers de sculpture-architecture, dessin et création de masques, les petits Cachanais ont pu faire déborder leur créativité lors des ateliers Crok'Art qui se sont déroulés tout l'été à L'Orangerie.

Aumercier



Aumercier

**14 JUILLET**

Les Cachanais étaient nombreux à se rassembler au pique-nique républicain et au bal des familles lors de la fête nationale. Clou du spectacle : le feu d'artifice au stade Léo Lagrange !



Aumercier

TRANSHUMANCE DU GRAND PARIS

Le 11 juillet, les Cachanais ont fait une étonnante rencontre en ville : un troupeau de moutons ! Ils ont transité par la ville entre Arcueil et Bagneux lors de la transhumance de la Métropole du Grand Paris.



Perrot

ESCAPADES LIBERTÉ

Tout au long de l'été, les Cachanais ont pu flâner sur les côtes normandes lors des escapades liberté.



DR

CINÉ PLEIN AIR

Entre rire et émotion, les Cachanais se sont réunis au parc Raspail le 6 juillet et le 31 août pour se faire une toile.



Aumercier



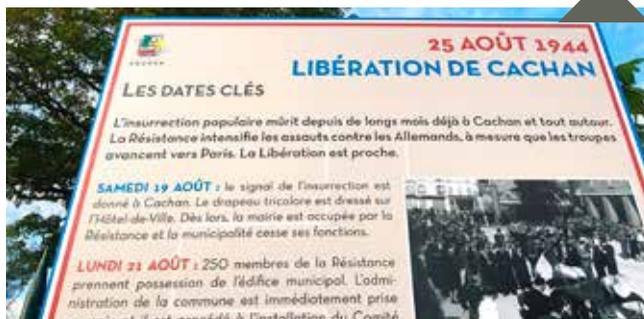
Aumercier

COMMÉMORATION DE LA RAFLÉ DU VEL D'HIV

Le 16 juillet, la Ville a commémoré la rafle du Vélodrome d'Hiver en 1942. Cette commémoration est également l'occasion de se souvenir de la famille Tyszelman, originaire de Cachan et arrêtée pendant la rafle.

COMMÉMORATION DE LA LIBÉRATION DE PARIS

La Ville et les associations d'anciens combattants ont commémoré le 75^e anniversaire de la Libération de Paris le 25 août dernier. À cette occasion, la Ville a réalisé une exposition sur les grilles du parc Raspail (côté Gallieni) visible jusqu'à mi-septembre.



Aumercier



Aumercier

- 7** **Édito**
- 8** **Grand angle**
Tous au Forum!
- 9-12** **Actus**
Handicafé@
Canicule, la Ville mobilisée tout l'été
RER B, des solutions concrètes
Le réseau Valouette évolue
Plus de simplicité pour le stationnement payant
Découvrez le projet de Charte Promoteur
...
- 13-18** **Dossier**
Une rentrée vitaminée
- 19** **Histoire**
Cachan-Villages
- 20-21** **Culture**
Chemins d'Art 4 éléments
Exposition Jacques Carat,
homme de culture (1919-2019)
Les 50 ans du jumelage
- 22-23** **Sport**
À Cachan sport rime avec seniors
- 24** **Initiatives**
Partage d'expérience avec les entrepreneurs
du territoire
- 26-27** **Tribunes**
- 29** **Environnement**
Intégration de la ZFE :
consultation publique jusqu'au 19 septembre
- 30-31** **Pratique**



de Banès

L'été dans les CSC : Cet été les CSC ont proposé aux Cachanais de nombreuses activités et soirées animées ! Merci pour ces moments de convivialité !

LE MAG. Cachan est réalisé avec l'aide des différents services et associations de la ville.

Directrice de la publication : Hélène de Comarmond - Rédaction et iconographie : service communication - Couverture : Aumercier
Administration : Mairie, square de la Libération, BP 60600, 94234 Cachan Cedex - Suivi des réclamations : 01 49 69 80 32 - Site internet :
www.ville-cachan.fr - E-mail : communication@ville-cachan.fr - Création de maquette: service communication - Cécile Petiot - Maquette et
mise en page : Pellicam SN - Impression : Grenier - Tirage : 16 000 exemplaires. Régie publicitaire : MICROS 10 rue du Commandant Schloesing
75016 Paris - 06 25 23 65 66 - studioparis@micro5.fr

Si vous ne recevez pas LE MAG. Cachan, merci de nous le signaler par mail : communication@ville-cachan.fr

Hélène de Comarmond
Maire de Cachan

LES ADJOINTS AU MAIRE

1^{er} adjoint

Camille Vielhescaze
Jeunesse, vie citoyenne, vie des quartiers,
finances

2^e adjoint

Jacques Foulon
Développement économique, emploi

3^e adjointe

Edith Pescheux
Habitat et logement

4^e adjoint

Samuel Besnard
Développement durable, urbanisme et cadre
de vie, espaces verts, mobilité

5^e adjointe

Sylvie Chevalier
Solidarités sociales et familiales, handicap,
personnes âgées, CCAS et CMS

6^e adjoint

Thierry Crosnier
Écoles, restauration scolaire, activités
périscolaires et accueils de loisirs, activités
sportives

7^e adjointe

Juliette Papazian
Médiation, prévention, sécurité et
tranquillité publique, police municipale

8^e adjointe

Claire Marti
Cultures, patrimoine, vie associative

9^e adjoint

Hervé Willaime
Enseignement secondaire et supérieur

10^e adjointe

Caroline Carlier
Personnel, affaires générales, petite enfance

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DÉLÉGUÉS

Pierre-Yves Robin

Modernisation de l'action publique, Cachan
numérique

Christine Rescoussié

Relations internationales, jumelage,
bénévolat, conseil consultatif de la vie
associative

Bernard Tuprie

Commerces et animations commerciales,
artisanat, tourisme, cimetière et affaires
funéraires

Sylvie Darracq

Précarité, santé publique

Joël Fraud

Développement durable, transition
énergétique

Robert Orusco

Communication municipale, mémoire

Céline Di Mercurio

Responsabilité environnementale, économie
circulaire, innovation sociale

Pour rencontrer vos élus : **01 49 69 69 81**
ou secretariat.elus@ville-cachan.fr





Aumercier

Parmi les politiques municipales dont une commune a la responsabilité, la gestion des écoles publiques est probablement l'une des plus nobles et la plus importante. Noble parce qu'elle touche directement nos enfants et leur avenir, importante de par les moyens qu'elle déploie légitimement. À cet égard, cette année comme les précédentes, Cachan ne fait pas exception à la règle et l'évolution de cette politique municipale se fait au diapason des impératifs environnementaux.

En effet, l'actualité scolaire de cette année est marquée par l'introduction dans le menu de la restauration scolaire de produits issus de l'agriculture biologique et achetés en circuit court, avec l'ambition d'atteindre au moins 20% des denrées. En parallèle, des actions sont menées pour lutter contre le gaspillage alimentaire. À l'école élémentaire la Plaine par exemple, les déchets de cuisine et de restaurant scolaires sont désormais collectés par une filière spécifique, et valorisés en biogaz et compost. Nous mettons en place également l'introduction de repas végétariens afin de diversifier les habitudes alimentaires des enfants. Ces repas sont évidemment confectionnés par l'équipe de restauration de la Ville en lien avec une diététicienne recrutée à cet effet.

Du côté des investissements, nous poursuivons la rénovation des écoles avec le souci de relever le défi écologique qui s'impose à nous. Ainsi, pour 12 classes du groupe scolaire Belle image et 7 classes de Paul Doumer, les luminaires actuels ont été remplacés par des LED afin de gagner en sobriété en matière de consommation d'énergie. De même, des travaux d'amélioration des performances énergétiques de l'école Paul Doumer sont achevés, et à l'école de la Plaine, il a été procédé à la réfection du toit terrasse dans le cadre de l'installation des panneaux photovoltaïques (en lien avec Sud Paris soleil), ce qui a permis de renforcer considérablement l'isolation des bâtiments.

Ces efforts seront évidemment poursuivis sur l'ensemble des groupes scolaires car il en va de l'avenir de nos enfants et donc de notre avenir à tou.te.s.

Hélène de Comarmond
Maire de Cachan



ASSOCIATIONS

Tous au forum !

de Banes

Samedi 14 septembre à partir de 11h, les associations de la ville vous donnent rendez-vous au stade de l'ESTP pour une nouvelle édition du forum des associations.

Ne manquez pas ce temps fort de la rentrée, qui est l'occasion de (re)découvrir les associations de la ville, les activités qu'elles proposent et de vous investir dans la vie locale.

Découvrir de multiples activités

Loisirs, arts, sport, culture, santé, handicap, solidarité, développement durable et environnement... Cachan a la chance de compter un grand nombre d'associations actives sur son territoire. Une centaine sera représentée au forum pour vous dévoiler la diversité de leurs activités. Si certaines sont largement connues, d'autres pourront être découvertes lors de démonstrations : haltérophilie, danse rock et danse bretonne, judo, capoeira, escrime seront par exemple au programme. Le forum des associations est également le moment des inscriptions. Pour tous les Cachanais jusqu'à l'âge de 18 ans, il est possible de s'inscrire et de profiter d'un bon de 12€, 15€ ou 25€ (en fonction des conditions prévues sur le site ville-cachan.fr, rubrique sport/aides) à valoir auprès des associations cachanaises.

Des petits nouveaux au forum des associations

Cette année, de nouvelles associations feront leur entrée

au stade de l'ESTP ! C'est notamment le cas d'associations sportives comme Central Park, Rugby Val de-Bièvre, OGKF (art martial), New Jems... mais aussi d'associations culturelles comme Artscène et la compagnie Wendimini. Côté solidarité, l'association le Paris Solidaire promouvant les dispositifs de cohabitation intergénérationnelle fera ses premiers pas au forum.

Après l'effort, le réconfort ! Des jeux et des animations pour les enfants, des espaces de repos ainsi qu'une restauration sur place vous seront proposés pour vous faire profiter pleinement de cette journée. Venez nombreux !



97
associations présentes
au forum

+ d'info : Samedi 14 septembre de 11h à 18h
au stade de l'ESTP, av. du Président Wilson -
Infos : 01 49 69 10 55 - sport.vieassociative@ville-cachan.fr - ville-cachan.fr

CANICULE

Une Ville mobilisée tout l'été

Cet été a été particulièrement chaud lors des épisodes caniculaires de juin et juillet. Les bénévoles et les services de la Ville se sont mis en ordre de marche pour prendre en charge les personnes fragiles et/ou âgées inscrites sur les registres. Par exemple, entre le 23 juin et le 1^{er} juillet plus de 800 appels et 155 visites à domicile ont été réalisés. Lors de l'épisode du 22 au 28 juillet en plus des appels et des visites, un transport accompagné vers les salles climatisées de la Résidence autonome du Moulin (RPA) et de l'Ehpad Saint-Joseph a été mis à disposition pour la circonstance. Des asperseurs d'eau ont été déployés dans le parc Raspail lors des journées les plus chaudes. Merci à tous les agents et bénévoles mobilisés lors des épisodes caniculaires.

CONCERTATION

Nouveautés sur la circulation et le stationnement



Réunion publique sur le stationnement, juin 2019.

Dans le cadre de la dépenalisation du stationnement, Madame la Maire a souhaité organiser une concertation sur les nouvelles règles de stationnement. Les comités de quartier se sont mobilisés, tant sur le stationnement que sur la circulation. Des mesures consensuelles ont été arrêtées comme la mise en sens unique de la rue des Vignes entre la rue Félix Choplin et la rue des Coteaux. Les anciens emplacements Autolib's seront transformés en fonction des besoins de chaque zone, comme du stationnement minute avec un marquage spécial. Deux places seront systématiquement conservées pour la recharge de véhicules électriques. Les travaux liés à ces mesures débuteront en septembre et s'étendront sur un trimestre. De nouvelles étapes de concertation s'ouvriront ensuite pour affiner la mise en œuvre de ces mesures.

+ d'info : ville-cachan.fr



Perrot

Handicafé® : saison 9 épisode 1

L'Handicafé® revient le mardi 26 novembre à la salle Le Marché pour sa 9^e édition. L'Handicafé® a pour objectif de faire rencontrer des candidats, en situation de handicap, en recherche d'emploi, et des employeurs du bassin d'emploi ayant des postes à pourvoir. Tous les domaines professionnels sont les bienvenus ! N'hésitez pas à envoyer votre CV à la mission handicap. Pour organiser des échanges les plus pertinents possible, les employeurs seront démarchés en fonction du secteur d'activité et des qualifications des candidats, c'est pourquoi il est important de candidater dès maintenant !

Une édition 2018 couronnée de succès

Lors de l'édition précédente, 7 partenaires se sont attachés à la réussite de ce forum pour l'emploi. 22 employeurs étaient présents et 165 postes étaient à pourvoir. Les 137 visiteurs présents ont bénéficié de plus de 220 entretiens sur place.

Une initiative récompensée par le label « Tous concernés, tous mobilisés »

Cachan est une ville pour tous. Depuis de nombreuses années, des initiatives se construisent afin de rendre l'espace et la vie publique toujours plus inclusive. Ces initiatives, comme la Charte Handicap actualisée en 2018 et les différentes éditions de l'Handicafé®, ont été reconnues par le label « Tous concernés, tous mobilisés » créé par le secrétariat d'État chargé des Personnes handicapées. La labellisation de ces actions a permis de valoriser des pratiques remarquables facilitant la vie des uns et bénéfiques pour tous.

Inscriptions au préalable à envoyer à l'adresse suivante :

missionhandicap@ville-cachan.fr

Mairie de Cachan – Mission Handicap :

Square de la Libération 94230 Cachan

La participation à l'évènement est gratuite pour les candidats et les employeurs.

+ d'info : 01 49 69 15 83.



URBANISME

Découvrez la Charte Promoteur



Rendez-vous le 24 septembre prochain à la salle du Patio de l'Hôtel de Ville, pour une réunion de restitution sur le projet de Charte Promoteur dans votre ville.

Une réflexion menée par les habitants et les acteurs du secteur

Depuis le mois d'avril, le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE), les Cachanais, les promoteurs et architectes présents sur le territoire ont été mis à contribution pour concevoir la Charte Promoteur. Ce document regroupe des préconisations en matière de concertation, d'exigences environnementales, de prix de vente, de qualité architecturale et de gestion des chantiers...

Étudier tous les sujets qui concernent les Cachanais

Lors des réunions publiques et ateliers du 17 avril et du 26 juin derniers, les Cachanais ont pu faire part des critères qui leur semblent les plus importants concernant le paysage urbain à Cachan. Ainsi, de nombreuses thématiques ont été traitées : la diversité des logements (T1, T2, T3...) pour répondre aux besoins liés au parcours résidentiel des habitants, la présence de commerces et de lieux collectifs, la qualité environnementale des bâtiments, le confort des logements...

Nouvelle étape : la restitution

Lors de la réunion du 24 septembre, une restitution précise sera fournie aux Cachanais. La Charte Promoteur sera ensuite proposée au Conseil municipal puis à la signature des promoteurs.

Réunion publique : mardi 24 septembre : 19h, salle du Patio.

PRIVATISATION D'ADP

4,7 millions de signatures nécessaires !

10% des électeurs doivent signer pour déclencher la procédure de référendum d'initiative partagée contre la privatisation d'Aéroport de Paris (ADP).

Pour signer, rendez-vous sur le site referendum.interieur.gouv.fr, muni de votre carte d'électeur, votre carte d'identité ou passeport. La procédure ne dure pas plus de quelques minutes. Vous pouvez également déposer votre soutien via le formulaire papier disponible au Service Relation Citoyen (8 rue Camille Desmoulins) aux horaires d'ouverture ainsi que dans les CSC.



DR

SERVICE PUBLIC

Plus de simplicité pour le stationnement payant à Cachan

Au mois de septembre, la ville de Cachan inaugure le portail stationnement. Ce nouveau portail disponible en ligne apportera plus de souplesse et de facilité. Les Cachanais pourront notamment régler leur forfait post-stationnement, contester leur FPS en cas de litige. Pour les abonnés des parkings Hénouille et Dumotel, il sera possible d'effectuer le renouvellement de leur abonnement en ligne.

De même, l'acquisition des cartes résidents pour les zones rouges, bleues et vertes ainsi que le règlement pour les zones rouges pourront également être réalisés en ligne.



DR



RER B

Des solutions concrètes pour 2020

Les voyageurs sont confrontés quotidiennement aux conditions de trajets déplorables du RER B. Alors que la fréquentation est proche d'1 million de passagers chaque jour, des solutions d'urgences vont être mises en place pour faciliter le quotidien des usagers.

Des solutions concrètes dès 2020

La pression constante que la Ville a exercée pour que des décisions concrètes soient prises, porte enfin ses fruits ! Un travail commun d'Île-de-France Mobilités (IDFM), avec la direction RATP de la ligne B, les associations d'usagers de la ligne B Sud, la FNAUT et les élus locaux a permis, après de nombreuses réunions, de définir une solution consensuelle : desserte omnibus depuis Bourg-la-Reine jusqu'à Cité Universitaire en heure de pointe et renfort aux gares de Palaiseau et de la Croix de Berny. C'est une excellente nouvelle, même si l'omnibus ne sera effectif qu'en septembre 2020, le temps que des travaux soient effectués à Orsay et la nouvelle grille précise établie.

De nouvelles rames pour 2025

Île-de-France Mobilités, consciente de la nécessité de mesures structurelles, a engagé des investissements importants avec la commande de nouvelles rames à 2 étages plus confortables qui arriveront en 2025. Les lourds travaux d'aménagement des infrastructures sont en cours de commande, en prévision du nouveau matériel roulant.

VALOUILLE

Le réseau évolue !

Nouveauté : la ligne 193

À l'initiative du Territoire Grand-Orly Seine Bièvre, la ligne v1 va rejoindre le réseau Île-de-France Mobilités et devient la ligne 193. L'itinéraire sera également en partie revu et raccourci en reliant L'Hay-les-Roses et Arcueil. Pour autant, il reste inchangé à Cachan. Les horaires de passages seront intensifiés avec un bus toutes les 20 minutes aux heures de pointes (contre un bus toutes les 30 minutes aujourd'hui). La tarification de cette nouvelle ligne sera identique à celle des autres lignes RATP.

Pour information, le Département du Val-de-Marne rembourse la carte Imagine R à hauteur de 50% pour les collégiens, lycéens et étudiants Val-de-Marnais. De même, les personnes de plus de 60 ans ou porteuses de handicap peuvent bénéficier du forfait Améthyste.

Des adaptations pour les lignes v4, v5 et v6

La ligne v3 (celle de Cachan) est maintenue sans modification de trajets ou d'horaire. Les 3 autres lignes seront adaptées en fonction des nouveaux plans de circulation des communes de Gentilly, du Kremlin-Bicêtre et le déplacement du centre médico-social d'Arcueil. De plus, un système d'information dynamique sera mis en place à la fin de l'année pour faciliter l'information aux voyageurs. Des études sont en cours avec Île-de-France Mobilités, la RATP et les villes voisines pour de nouvelles lignes de bus, qui permettront notamment une meilleure desserte de nos quartiers sud.





ÉVÉNEMENT

Participez aux vendanges !

Aumericier

Le 7 septembre auront lieu les vendanges, la traditionnelle récolte du raisin des vignes du coteau de Cachan. Venez partager ce moment convivial en famille ou entre amis !

Il a mûri toute l'année sous le soleil cachanais. Il est désormais temps de le récolter. Le raisin du vignoble de Cachan composé de 400 pieds de cépages Sauvignon et Sémillon, vous attend pour les vendanges.

Récolte conviviale

La chasse au raisin sera ouverte dès 9h30. Sécateurs et paniers seront fournis par la Ville pour ramasser le précieux raisin. La fanfare jouera pour vous donner du cœur à l'ouvrage, tout comme les jardiniers municipaux qui prêteront main-forte. Le raisin récolté sera acheminé en fanfare et en calèche jusqu'au château Raspail pour le pressage. Sur son passage, le cortège marquera l'arrêt devant les maisons de retraite Saint-Joseph et Méricourt, afin de faire profiter leurs pensionnaires de la fête.

Pressage et dégustation

À partir de 11h30 devant le château Raspail, le raisin sera pesé, trié puis déposé dans le pressoir pour le foulage. Des volontaires pourront participer à cette étape qui consiste à réduire les grains de raisin en pulpe et en jus sans écraser les pépins. Enfin, pour vous remercier de votre participation et prolonger ce moment convivial, un buffet campagnard sera offert par la Ville, accompagné de la cuvée 2018 à consommer avec modération. En prime, les enfants profiteront de tours en calèche gratuits. Venez nombreux !

Rendez-vous samedi 7 septembre, 20 rue de la Citadelle à 9h30.

PETITE ENFANCE

Salon pour l'emploi des assistantes maternelles

Vous êtes parents ou futurs parents et vous recherchez une nounou à domicile pour votre enfant ? Rendez-vous au salon pour l'emploi des assistantes maternelles agréées et gardes d'enfants à domicile cachanaises organisé par le relais d'assistantes maternelles.

Vous rencontrerez sur place les professionnelles du secteur vivant à Cachan et disposant de place pour accueillir des enfants.

Samedi 5 octobre de 10h à 13h au gymnase Belle Image, 24 rue des Deux-Frères – entrée libre - Infos : 01 47 40 87 38.



Perrot

SOLIDARITÉ

La mode à petits prix

Cachan Bénévolat renouvelle la bourse aux vêtements automne/hiver, l'occasion de vendre ou d'acheter des vêtements en bon état à des prix défiant toute concurrence.

Les dépôts auront lieu jeudi 10 octobre de 9h30 à 18h45 à la grange Gallieni. Les vêtements doivent être en bon état, propres et repassés.

Les ventes auront lieu du vendredi 11 au lundi 14 octobre (planning sur ville-cachan.fr). Les invendus seront rendus à leurs propriétaires mardi 15 octobre entre 15h et 18h.

Pour la vente, une participation de 3€ est demandée.

Infos : cachanbenevolat@gmail.com



de Banes



Une rentrée vitaminée à Cachan !

Les élèves ont rechargé leurs batteries pendant les vacances d'été et sont enfin prêts pour attaquer cette nouvelle année ! Retrouvez toutes les infos nécessaires pour passer une rentrée en toute sérénité.



RESTAURATION SCOLAIRE

À Cachan on mange « fait maison » !

Le temps du repas constitue un moment privilégié qui permet aux élèves de recharger les batteries avant la classe de l'après-midi. Nouveauté 2019 : des repas végétariens et du bio.

Des repas « faits maison »

À Cachan, la restauration scolaire et l'équilibre alimentaire pour les jeunes cachanais sont primordiaux ! La Ville a donc fait le choix de gérer entièrement la production des repas servis aux enfants chaque midi, de la conception des menus au service à table. Au sein des écoles cachanaises, la Ville gère six cuisines : trois qui produisent pour les écoles dans lesquelles elles sont implantées et trois autres qui produisent également pour d'autres écoles ne possédant pas leur propre cuisine. Tous les jours, les produits bruts sont épluchés, découpés, travaillés. Les cuissons sont effectuées sur place. Une fois les plats prêts, ils sont acheminés en liaison chaude vers les différentes écoles pour être servis aux enfants. L'objectif est de préserver les saveurs gustatives et les apports nutritionnels.

Du bio et du végétarien

La Ville veille scrupuleusement à se fournir en ingrédients de qualité pour la composition des menus servis aux enfants. Les œufs, les viandes, les produits laitiers sont en majorité issus de production française ou locale. De plus, les fruits et les légumes au menu respectent le plus possible le rythme des saisons. L'objectif est de garantir des produits riches en vitamines, etc. tout en étant savoureux. Depuis le début de l'année, des produits issus de l'agriculture biologique ont fait leur entrée dans les menus. L'objectif est d'atteindre voire de dépasser la proportion de 20% des ingrédients à l'horizon 2020. La Ville est également soucieuse de l'impact environnemental de la restauration scolaire (production animale trop importante). Aussi dès la rentrée 2019, sera servi un repas végétarien aux élèves toutes les deux semaines. Les apports en protéines seront assurés par des protéines végétales.

Un moment de partage

Lors de la pause méridienne, les enfants sont assurés de bénéficier d'un repas équilibré. C'est également un moment privilégié où les enfants apprennent la vie en collectivité. Le service à table y contribue largement : attendre que les autres soient servis, souhaiter un bon appétit à la table, apprendre à se servir de ses couverts pour les plus petits. De nombreuses activités sont également dispensées lors de cette coupure entre le matin et l'après-midi : sports et jeux collectifs pour les plus en forme, lecture et jeux de société pour les plus calmes.



C'est l'histoire d'une assiette

15

Dossier

Avant d'être dégustés par les enfants de nombreuses étapes interviennent dans l'élaboration des repas.

❶ L'élaboration des menus

Lorsque l'on sert plus de 2 300 repas chaque jour la règle n°1 est d'anticiper ! Les menus sont élaborés par une diététicienne et sont abordés tous les deux mois lors d'une commission. Cette commission présidée par l'adjoint au Maire associe également les représentants des parents d'élèves, des directeurs et directrices d'écoles, du service restauration, d'un chef de cuisine et surtout des élèves ! Chaque mois, les enfants composent un menu équilibré selon leurs goûts qui sera distribué dans toutes les écoles.



Perrot



Aumeurier

❷ La réception des ingrédients

Une fois les menus élaborés, les aliments sont commandés dans des quantités très précises pour limiter le gaspillage alimentaire et les déchets. Ils sont livrés bruts deux fois par semaine dans les cuisines de la ville. S'ils ne sont pas prévus au menu du jour, ils sont conservés au frais dans des réfrigérateurs.



Aumeurier

❸ Préparation des repas

Alors que les enfants ne sont pas encore arrivés à l'école, les cuisiniers et cuisinières s'affairent déjà en cuisine ! Éplucher, trancher, assaisonner, le programme est chargé dès 6h30. En effet les produits frais doivent être transformés avant d'arriver dans les assiettes. La préparation des repas se fait évidemment en observant des conditions d'hygiène et de sécurité strictes régulièrement contrôlées.



Perrot

❹ L'acheminement vers les établissements scolaires

Une fois les plats préparés dans chaque cuisine, il est temps de les acheminer jusqu'à leur destination finale, les cantines scolaires. Les repas sont conditionnés en fonction des quantités nécessaires dans chaque école, certains sont transportés dans des camions en liaison chaude.

❺ À table !

Ça y est, c'est prêt ! Les enfants dégustent leurs repas préparés avec soin par les agents de la Ville. L'objectif est d'offrir un moment de plaisir gustatif et de partage avec le service à table.



Perrot



PÉDAGOGIE

Aider les enfants à s'épanouir

Chaque année, la Ville propose de nombreuses initiatives pédagogiques en partenariat avec l'Inspection de l'Éducation Nationale pour diversifier les formes d'apprentissage.

Participer aux Conseil des enfants

Crée en 1994, le Conseil des enfants (CE) est une assemblée d'élèves scolarisés à Cachan en classe de CM1, CM2, 6^e et 5^e. Ils sont élus pour un mandat de deux ans. Au cours de ce mandat, les enfants élus deviennent les porte-parole à la fois de leur école, en ayant pour mission d'élaborer et de développer des projets en lien avec leurs « promesses » de campagne, mais également des enfants de toute la ville. Le Conseil est aussi présent lors des différents événements et commémorations de la Ville comme, par exemple, la fête de la nature, la cérémonie du 11 novembre, la fête des CM2. De nouvelles élections sont organisées les 15 et 22 novembre prochains. Dès fin septembre, les élèves pourront candidater. Un bon moyen d'apprendre la citoyenneté.

Les jeux-olympiques de 2024 en ligne de mire

Les équipements sportifs de la ville sont mis à disposition des écoles, ainsi les élèves cachanais peuvent s'entraîner à l'athlétisme, aux sports en équipe mais aussi s'initier à la natation et à des jeux aquatiques à la piscine municipale. Depuis 2018, dans le cadre du projet « Cachan : Vivre l'Olympisme », les classes de CE2 participent aux olympiades scolaires au mois de juin. Au cours de cette journée, ils peuvent se dépasser dans le cadre de jeux sportifs mais aussi éducatifs. L'objectif est de fédérer les jeunes autour des valeurs cardinales du sport : dépassement de soi, respect...

Grandir dans la tolérance

Chaque année, les élèves de CM1 bénéficient d'une sensibilisation à tous les types de handicap : moteur, visuel, auditif, ainsi qu'aux troubles cognitifs sous forme d'ateliers. Pratique de handisport, parcours dans la peau d'un non voyant, confrontation aux obstacles du quotidien pour les personnes en fauteuil roulant, simulation de lecture avec des troubles DYS... Cette initiative fait évoluer le regard des plus jeunes. À la fin de cette session, les élèves repartent avec un jeu de cartes et un quizz dédiés aux questions du handicap.



Semaine de sensibilisation au handicap.

Faciliter la vie des familles

L'année scolaire est toujours bien remplie pour les enfants mais également pour les parents ! Pour passer cette nouvelle année en toute sérénité, la Ville simplifie la vie des familles.

Vos services depuis votre canapé

À Cachan, les familles ont été les premières bénéficiaires du développement des services en ligne. Aujourd'hui, 3 738 familles cachanaises effectuent leurs démarches depuis leur Compte citoyen. Il permet de visualiser les factures d'accueils de loisirs ou de restauration scolaire, de les régler, d'inscrire les enfants aux accueils de loisirs, de visualiser les animations proposées par le service enfance et jeunesse, mais aussi de faire calculer le quotient familial en adressant les justificatifs demandés. L'objectif est simple : faciliter toujours plus le quotidien des familles cachanaises.

Plus de souplesse pour les accueils de loisirs du mercredi

Pour les mercredis (à la journée ou à la matinée) et les vacances, les réservations des accueils de loisirs sont obligatoires. Elles permettent à la Ville d'organiser l'encadrement et les activités des enfants pour qu'ils passent un bon moment. Depuis plusieurs années, les inscriptions peuvent être effectuées directement en ligne depuis votre salon grâce au Compte citoyen mais aussi directement au Service Relation Citoyen à l'Hôtel-de-Ville.

Nouveauté 2019 : les réservations des accueils de loisirs du mercredi deviennent plus flexibles. Il est possible d'inscrire les enfants pour tous les mercredis de l'année scolaire mais aussi de les inscrire ou désinscrire jusqu'à J-8 sans frais. Par exemple en cas de changement de plan, vous pouvez modifier vos réservations jusqu'au mardi pour le mercredi de la semaine suivante.



de Barnes

Pensez aux petits coups de pouce de la rentrée

Entre les achats de fournitures scolaires et les inscriptions à des activités extra-scolaires, un coup de pouce au mois de septembre peut être apprécié. La Caisse d'Allocations Familiales délivre une allocation de rentrée scolaire (conditionnée aux ressources du foyer) aux familles ayant au moins un enfant à charge. L'allocation communale de rentrée scolaire, qui concerne les familles relevant des groupes F, G et H des quotients familiaux est délivrée par la Caisse des écoles. Cette allocation de 50 euros, destinée à l'achat des fournitures scolaires, est remise sous forme de bons d'achat utilisables chez divers commerçants. Les bons sont à retirer au Service Relation Citoyen jusqu'au 14 septembre et utilisables jusqu'au 12 octobre.

Bienvenue à Mme Tancredi, nouvelle directrice de l'école élémentaire La Plaine et M. Szelong, inspecteur de l'Éducation nationale.



de Barnes

DÉCRYPTAGE

Retour sur les bancs de l'école

Les jeunes cachanais sont prêts à retrouver le chemin de l'école et pour leur retour, la Ville a mis les petits plats dans les grands !

 **2300**
repas servis quotidiennement
dans les cantines scolaires

2

repas végétariens
chaque mois



20%

d'ingrédients bio
dans les cantines à l'horizon 2020



1599

élèves inscrits en élémentaire
à la rentrée 2019-2020

1068

élèves inscrits
en maternelle
à la rentrée
2019-2020



11

écoles publiques
(6 maternelles et
5 élémentaires)

3 questions à Thierry Crosnier

Adjoint aux écoles, la restauration scolaire, les activités périscolaires et les accueils de loisirs



Perrot

1 / Pourquoi la restauration scolaire est-elle si importante à Cachan ?

La Ville prend intégralement en charge le service de restauration, de la conception des menus, à la gestion des commandes, la production des repas et bien sûr le service à table. 8 enfants sur

10 déjeunent à la cantine chaque midi. Notre volonté est de proposer un repas qui a du goût, afin de répondre à la nécessité pour chaque enfant de « bien manger », pour remplir ses batteries pour le reste de la journée. Avec l'introduction d'aliments biologiques nous accentuons la dynamique lancée il y a plusieurs années : travailler des produits frais, de saison, de proximité, des viandes bénéficiant d'une traçabilité fiable... L'objectif est de fournir un repas de qualité à tous les enfants.

2 / Que pensez-vous des nouvelles activités pédagogiques développées à Cachan ?

Nous proposons chaque année des activités pédagogiques qui permettront aux enfants de découvrir un spectacle, une exposition, de partir en classe découverte, de participer à des pratiques sportives, de la course, à savoir nager. Rien ne serait possible sans l'engagement des enseignants qui s'emparent de ces activités pour développer de nombreux apprentissages. 2019 a été l'occasion d'une nouvelle proposition avec la première édition des olympiades, qui a été un véritable succès ! C'est l'occasion pour les enfants de découvrir l'histoire des jeux olympiques, mais aussi les valeurs du sport.

3 / Le système de réservation des accueils de loisirs a changé. Pourquoi ?

Nous avons besoin de savoir combien d'enfants seront présents et c'est pourquoi il y a ce système de réservation : il est nécessaire pour définir le nombre d'animateurs, le nombre de repas. Nous cherchons cependant à lui donner plus de souplesse pour permettre aux familles à la fois de programmer sur une durée plus longue et de réajuster si besoin à court terme : les accueils de loisirs des mercredis peuvent maintenant être réservés tout au long de l'année et les réservations peuvent être modifiées sans frais huit jours à l'avance. L'objectif est simple : mieux répondre à la réalité de vie des familles tout en organisant un accueil des enfants en toute sécurité.



« QUARTIERS D'HISTOIRES »

Cachan, mon village

25 ans après la parution de l'ouvrage *Cachan mon village*, référence sur l'histoire locale, les Ateliers du Val-de-Bièvre publient le *Dictionnaire illustré des noms de rues de Cachan.**

Un travail collectif de longue haleine

Pendant de longs mois de travail de recherche, les Ateliers du Val-de-Bièvre et le centre des archives communales ont étudié le sens et l'histoire des rues de Cachan. En effet, le nom de nos rues est le résultat d'usages et d'habitudes historiques.

À partir de 1844, les rues sont également devenues un moyen de faire vivre dans la mémoire des citoyens le souvenir d'hommes et de femmes importants. À Cachan, le nom d'Étienne Dolet fut l'un des premiers choisis pour le nom d'une voie.

L'exemple de la rue du Loing

Dès 1858, l'ingénieur Eugène Belgrand avait repéré les sources du Loing et du Lunain susceptibles d'augmenter le volume de l'eau conduit à Paris. Mais Haussmann ne retint pas cette possibilité qui s'avérait trop onéreuse. Ce n'est qu'en 1897 que la construction

de l'aqueduc fut entreprise et sa mise en service effective le 11 juin 1900. L'aqueduc rejoint celui de la Vanne dans la forêt de Fontainebleau, chemine parallèlement à lui jusqu'à Cachan où il s'en détache pour entrer dans Arcueil.



Les noms des rues sont le résultat d'usages et d'habitudes historiques. »

(Re)découvrez votre ville lors des Journées Européennes du Patrimoine

Dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine se déroulera l'exposition *Cachan-Villages* du 10 au 24 septembre à L'Orangerie. Cette manifestation vise à montrer comment l'esprit de village se perpétue sous différentes formes dans tous les quartiers de Cachan que certains appellent encore leur village.

À cette occasion, les Ateliers du

Val-de-Bièvre présenteront le *Dictionnaire illustré des noms de rues de Cachan*. Vous pourrez également profiter de l'exposition du Photo-club de Cachan qui témoigne par l'image de toutes ces présences encore bien visibles et plus encore de la convivialité et des espaces d'échanges permettant aux habitants un partage harmonieux des lieux de vie dans un environnement de diversité sociale et culturelle fondé sur le bon voisinage et les relations coopératives.

VISITE DU CIMETIÈRE DE CACHAN

Le 21 septembre 2019, les Ateliers du Val-de-Bièvre vous proposent une visite du cimetière de Cachan pour découvrir les hommes et les femmes qui ont fait Arcueil-Cachan. Rendez-vous à 14h30 rue du Chemin de fer à l'entrée du cimetière.

*Disponible dans les bibliothèques de la ville.

Les Ateliers du Val-de-Bièvre

Contact : permanence à la Maison des Associations, 9 rue Amédée Picard le jeudi de 14h30 à 16h30

Courrier : lesateliersduvaldebievre@laposte.net



EXPOSITION
Chemins d'Art

La terre, l'eau, l'air et le feu. Cette année, ce sont les 4 éléments qui ont inspiré les artistes de l'association Chemins d'Art pour leur nouvelle exposition collective. Ils vous en dévoileront leur vision au travers de nombreuses œuvres. Pour les couche-tard, L'Orangerie sera ouverte jusqu'à minuit samedi 5 octobre. En effet, la Ville et Chemins d'Art ont répondu à l'initiative de la Métropole du Grand Paris d'une « Nuit blanche ».

Enfin, ne manquez pas les portes ouvertes des ateliers d'artistes, l'occasion de découvrir des lieux de créativité parfois insolites et d'échanger avec les artistes cachanais.

Exposition : du 30 septembre au 19 octobre à L'Orangerie – vernissage et « Nuit Blanche » samedi 5 octobre à 19h.

Portes ouvertes : les 12 et 13 octobre de 14h à 19h.

+ d'info : ville-cachan.fr



EXPOSITION

Hommage à Jacques Carat

Du 17 au 22 septembre, à l'occasion du centenaire de la naissance de Jacques Carat, la Ville rend hommage à l'ancien maire (1953 -1998) à travers une exposition qui dévoilera l'homme de lettres et de culture qu'il était.

Homme de lettres et de culture

Jacques Carat était journaliste avant de se lancer dans la politique. Diplômé d'une licence de lettres et passionné de poésie, il rédigeait pour de nombreuses revues littéraires et fut rédacteur en chef de *Preuves*. Ainsi, il côtoya nombre d'écrivains comme en témoignent ses correspondances avec Jean Cocteau, Georges Simenon, André Breton, Jules Romains ou encore Blaise Cendrars. Lors de son mandat de sénateur (1969 – 1995), il fut membre de la Commission de contrôle cinématographique, représentant du Sénat au sein du Haut Conseil de l'audiovisuel et président de l'Orchestre d'Île-de-France.

Défenseur des arts vivants

Convaincu qu'elle était un vecteur de solidarité, Jacques Carat a toujours milité pour rendre la culture accessible à tous. En tant que membre de la commission des affaires culturelles au Sénat par exemple, il défendit le prix unique

du livre, la protection de la propriété artistique et les droits d'auteur, la sécurité sociale des artistes et le développement de la lecture publique dans les collectivités territoriales. À Cachan, il a fait construire de nombreux équipements culturels : le théâtre, les bibliothèques, la cité des artistes ainsi que le cinéma La Pléiade, inauguré en 1970 en présence de sa marraine Annie Girardot (en photo ci-dessus).

Publications, correspondances, poèmes et photos d'époque... Cette exposition vous dévoilera cette facette méconnue de l'ancien maire.

Ne ratez pas, samedi 21 septembre, jour de la naissance de Jacques Carat, la soirée hommage de la Ville à laquelle tous les Cachanais sont conviés.

Du 17 au 22 septembre à la galerie du Théâtre / vernissage le 21 septembre à 17h / entrée libre.

ANNIVERSAIRE

50 ans du jumelage !

Cette année, la ville célèbre ses 50 ans d'amitié avec le district de Braunschweig, devenu depuis le district de Wolfenbüttel suite à la réorganisation territoriale de l'Allemagne. Pour fêter cela, une délégation allemande sera reçue à Cachan, du 19 au 21 septembre. Elle sera également l'invitée d'honneur du vernissage de l'exposition-hommage à Jacques Carat (lire ci-dessus). L'ancien maire de Cachan est en effet, avec Karl

Lauenstein en Allemagne, l'initiateur du jumelage en 1969. Ancien prisonnier de guerre de 1940 à 1945, son ambition était de dépasser les préjugés nés de ces affrontements fratricides, en scellant une amitié solennelle entre deux pays, pour ne jamais oublier l'Histoire et construire pour les générations futures, une Europe unie.



Aumercier

À Cachan sport rime avec seniors !

Pour éviter la sédentarité et les risques qui y sont liés, la Ville propose aux seniors différentes activités sportives tout au long de l'année. C'est l'occasion de se maintenir en forme tout en rencontrant de nouvelles personnes !

Tous les bienfaits du sport

Les bénéfices d'une pratique sportive sur le corps ne sont pas à prouver : maintien en forme physique, bien-être... Mais le sport joue également un rôle sur l'équilibre et les capacités cognitives, sa pratique permet de freiner l'apparition de certaines pathologies. Une activité physique adaptée aux besoins de chacun est donc à privilégier pour diminuer la perte d'autonomie. À Cachan, la Ville favorise la pratique sportive des seniors.

Des activités diversifiées

Depuis plusieurs années le dispositif Crok'Sport se déroulant l'été, propose dans son programme des activités Crok'Sport senior. En effet, des cours de gymnastique et de Qi Jong (gymnastique traditionnelle chinoise basée sur la respiration) sont proposés à la Résidence du Moulin chaque semaine.

De même chaque trimestre des activités sportives sont inscrites dans le programme Loisirs Seniors ouvert à tous sur inscription auprès du Centre Communal d'Action Sociale. Ainsi au prochain trimestre sont proposés des balades pédestres à la Plaine Monceau, mais aussi des cours de Taïso, Taï-Chi, gym douce et de country line dance. Tout est bon pour le cardio !

Rendez-vous à la piscine

La natation est un très bon sport quel que soit votre âge ! Pour cause, comme toute autre activité physique, elle a un effet antidépresseur sur l'organisme et est également un sport non traumatisant pour les articulations. Cela permet notamment d'éviter d'éventuelles blessures et courbatures. Si vous êtes à la retraite, la Ville vous propose un accès gratuit à la piscine de Cachan tous les vendredis matin de 8h45 à 11h30 ! Vous pourrez choisir entre natation libre et cours d'aquagym (sur inscription préalable). Attention, lors des vacances scolaires les cours d'aquagym ne sont pas dispensés. Pour bénéficier de cet accès gratuit inscrivez-vous les mardis, mercredis et vendredis matin de 10h à 12h auprès du Service des sports, de la vie associative et des loisirs au 2 rue Gallien. Un justificatif de domicile, de retraite, une pièce d'identité et une photo d'identité seront nécessaires pour l'inscription.

+ d'info : ville-cachan.fr



Mr.Bricolage des solutions
pour toute la maison et le jardin



29 - 31 avenue Georgeon - 94230 CACHAN
Tél. 01 46 65 09 50
Ouvert de 9h à 19h30 sans interruption
du lundi au samedi
mr-bricolage.fr

Mr.Bricolage

Faites-le vous-même, mais pas tout seul.



**LE CRÉDIT MUTUEL
A TOUT PRÉVU
POUR VOTRE
LOGEMENT**

Crédit Mutuel

Cachan

1, rue Marx Dormoy - 94230 Cachan
Tél. : 01 49 08 51 24 - Courriel : 06174@creditmutuel.fr



*Pompes Funèbres
& Marbrerie*

- Inhumation
- Crémation
- Transport ttes distance
- Prévoyances obsèques



- Caveaux, Monuments
- Entretien
- Articles funéraires
- Fleurs artificielles

63 rue de la Div. Gén. Leclerc
94110 ARCUEIL

17 Avenue Carnot
94230 CACHAN

• 7 7 - 24 / 24 •

Tél : 01.45.46.81.77

Tél : 01.41.24.01.23

www.adc-pfm.com

■ FENÊTRES PVC / BOIS / ALU	■ PERGOLAS
■ PORTES D'ENTRÉE	■ STORES
■ PORTES BLINDÉES	■ VOILETS
■ PORTES DE GARAGE	■ PORTAILS

VOTRE INSTALLATEUR CONSEIL DEPUIS 1985

Alain Peuchot SARL
VOTRE PROJET AU CŒUR DE NOTRE FAÇON.

01 46 63 36 25

101 av. Aristide Briand • RN 20 • 94230 CACHAN
E-mail : alain.peuchot94@orange.fr • Site : www.replacement-fenêtres-cachan.fr

HALL D'EXPOSITION
RGE
QUALIBAT

Agence du Centre Depuis 1979

www.agenceducentre-cachan.com
immocentre.cachan@wanadoo.fr

**Achats
Ventes
Locations**

95% de nos clients nous recommandent

FNAIM
ADHÉRENT AU RÉSEAU

A votre service sur notre commune depuis 1979

AGENCE IMMOBILIÈRE DU CENTRE
1 av. Cousin de Méricourt - 94230 Cachan
Tél. : 01 46 64 01 38

fca

RGE CERTIBAT NF

écoréha
La réhabilitation éco-citoyenne

**ISOLATION & RAVALEMENT
DE VOS MAISONS ET COPROPRIÉTÉS...**

MURS • MENUISERIES • COMBLES • VMC • RAVALEMENT

Sceaux
fcaweb.fr

01 41 87 08 25

AUFFRET FRÈRES

**MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
ENLÈVEMENT DE GRAVATS**

Vente aux particuliers

AIR LIQUIDE

**81, Avenue Paul Vaillant-Couturier - Arcueil
01 45 46 37 70**



ENTREPRENEURIAT

Partage d'expérience avec les entrepreneurs du territoire



Le 10 juillet dernier, La Fabrique a accueilli une cinquantaine de jeunes qui souhaitent se lancer dans l'entrepreneuriat et booster leur projet de création d'entreprise. Retour sur cet atelier riche en partage.

Un exercice de coaching pour les jeunes

Plusieurs ateliers thématiques animés par des entrepreneurs et des membres du club des entreprises du Val de Bièvre ont permis aux jeunes d'apprendre sur la méthodologie de la création d'une entreprise, de la définition du projet à l'aide juridique en passant par le statut d'entrepreneur.

La parole aux experts

Aurelie Desvallées



« J'ai créé l'entreprise l'Atelier du Commerce qui propose des prestations de conseil aux entreprises et aux porteurs de projet dans le domaine du commercial, du marketing, de la communication

et de l'événementiel. Il s'agit en général d'entrepreneurs individuels, de très petites entreprises ou de plus grosses structures et ce, dans tous les secteurs d'activité. L'Atelier du Commerce est hébergé et domicilié à La Fabrique et je suis également la présidente de Cultur' Fab, l'association du réseau des entreprises de la Fabrique. »

Un conseil pour les futurs entrepreneurs ?

« Si j'ai un conseil à donner aux futurs entrepreneurs, c'est de savoir s'entourer pour pouvoir construire son projet sur des bases solides et se remettre en question régulièrement, même après l'immatriculation de son entreprise. »

Antonio Queijo



« Je dirige l'entreprise de rénovation et réhabilitation Antonio Queijo Conseil,

je suis également membre du club des entreprises du Val de Bièvre. Lorsque l'on se lance dans l'aventure de l'entrepreneuriat, il faut s'accrocher, cela peut parfois s'avérer être un parcours du combattant mais le jeu en vaut la chandelle. »

Un conseil pour les futurs entrepreneurs ?

« Mon conseil ? Rencontrer des personnes qui ont de l'expérience et qui sont de bon conseil, il faut être courageux et avoir l'envie. »

Raffaella Martin



« J'ai fondé l'entreprise Easylingua en 2009 et je suis membre du conseil d'administration du club des entreprises

du Val de Bièvre. Je peux travailler avec des entreprises et clients très diversifiés : des sociétés pharmaceutiques, des collectivités, des maisons de mode. Les prestations sont proposées sur mesure : cours en présentiel, plateforme d'e-learning... »

Un conseil pour les futurs entrepreneurs ?

« Mon meilleur conseil à quelqu'un qui souhaite se lancer dans l'entrepreneuriat est la persévérance ! Il ne s'agit pas d'un choix de métier que l'on fait par défaut, cela demande beaucoup de temps et d'investissement personnel. »

Groupe socialiste

La Santé en situation d'urgence

Après plus de trois mois de grève, plus de 200 services d'urgence sont touchés par le mouvement social. Les annonces faites par la ministre ne prennent pas en compte les conditions de travail et ne répondent pas aux revendications des personnels qui réclament plus d'embauche, plus de lits et des augmentations de salaires. C'est le minimum assurer pour un fonctionnement normal.

En effet, en vingt ans, avec 21,4 millions de passages enregistrés en 2017, la fréquentation des urgences a plus que doublé, durant cette même période, quelque 100.000 lits ont été supprimés dans les hôpitaux, qui en comptent désormais moins de 400.000. Résultats : les patients sont parfois entassés sur des brancards faute de place ailleurs. La médecine de ville se heurte au problème de la démographie médicale. Alors qu'on comptait 4,8 actes de généraliste par habitant en 2000, on n'en compte plus que 4,1 en 2013 et 3,9 en 2017.

Les Français.es., pour qui le système de santé est un bien commun auquel ils sont attachés, constatent tous les jours qu'il est en burn out. Confrontés à la difficulté de prendre rendez-vous, ils font face à une pénurie de médecins-référents et même à celle, consécutive aux aléas du marché, de médicaments pourtant indispensables à certains traitements.

La santé est avant tout un bien social, elle ne doit pas être transformée en instrument d'une entité gestionnaire, dont l'objectif est de prioriser la rentabilité et, parfois, les intérêts des industries pharmaceutiques.

À Cachan la municipalité s'efforce de lutter contre ses situations en développant le Centre Médico-social et en facilitant l'installation de groupement de cabinet.

Les élus socialistes et apparenté



Groupe PCF Front de Gauche

TRÉSORERIE

La direction départementale des finances publiques du Val-de-Marne a annoncé un plan de restructuration de très grande ampleur prévoyant notamment la fermeture de la totalité des trésoreries municipales d'ici 2022

Cette « réorganisation » constitue une nouvelle attaque du gouvernement contre le service public. Les syndicats alertent pourtant déjà sur le fait que les services sont saturés et manquent de personnels pour répondre correctement aux attentes des usagers.

Après les fermetures de bureaux de Poste, de services hospitaliers ou encore de centres de Sécurité sociale, c'est un véritable démantèlement du service public qui se poursuit.

Pourtant il y a quelques mois, lors du grand débat national engagé par le Président de la République portant notamment sur l'organisation de l'Etat, nos concitoyens ont exprimé la volonté d'avoir plus de services publics de proximité.

Le gouvernement prouve donc à nouveau que ce grand débat n'était qu'un artifice de communication pour déguiser une politique toujours plus libérale et austéritaire. Une politique dévastatrice qui amène à la désertification progressive des services publics d'État dans notre département.

Ces restructurations vont toujours dans le même sens : plus de concentration, plus de réductions de moyens et toujours moins de services réels rendus aux populations. La priorité est toujours la même : la recherche d'économies. Voir le résultat avec La Poste.

Nous réaffirmons notre opposition à ce projet, apportons notre soutien aux agents publics de l'État qui se mobilisent pour la sauvegarde des trésoreries municipales et appelons les cachanais à être à leurs côtés pour le maintien de leur trésorerie.

Groupe communiste et apparenté

Groupe radical de Gauche

Aéroport de Paris, maintenons le service public

Le recueil des soutiens dans le cadre d'un référendum visant à affirmer le caractère de service public national d'Aéroports de Paris (ADP) a démarré le 13 juin. Il peut se faire directement sur le site dédié du ministère de l'Intérieur. Cette procédure, organisée pour la première fois, fait suite à la large mobilisation des élus locaux, salariés et riverains et au dépôt par 248 parlementaires d'une proposition de loi pour le maintien d'ADP dans le service public national. Elle s'adresse à toutes les électrices et électeurs. Pour aboutir à l'organisation d'un référendum d'initiative partagée, 4,7 millions de soutiens doivent être enregistrés avant le 12 mars 2020 minuit. La privatisation d'ADP est un non-sens économique pour la France. N'en déplaise au chef de l'Etat, les biens communs de la Nation ne sont pas à vendre !

Cette privatisation constitue un véritable renoncement, c'est une faute stratégique et historique pour notre pays. Elle laisse bien trop de questions sans réponses : Quelles garanties sur la qualité de service ? Sur les prix ? Sur la non-instrumentalisation d'un outil essentiel de souveraineté ? Sur la gestion d'une des principales portes d'entrée et de sortie de notre pays ? Sur l'emploi ? Sur l'environnement ? Sur la sûreté et la sécurité ? ...

Aéroports de Paris n'est pas une entreprise comme les autres. Pour le PRG, la souveraineté des équipements stratégiques ne saurait être discutable dans une République forte. C'est pourquoi, nous appelons les citoyens à se mobiliser massivement contre la privatisation d'ADP.

POUR PARTICIPER :

www.referendum.interieur.gouv.fr/soutien/etape-1

Yasmine Cajon et Hervé Willaime



Groupe environnementaliste Environnementaliste Social

Je t'attendrai à la porte du garage. (Charles Trénet)

Au début du siècle dernier posséder une automobile était prestigieux. Le premier automobile club au monde est français et réside toujours place de la Concorde. Même la jeune Amérique, s'approvisionnait sur le vieux continent pour preuve la Renault du Titanic. Après la seconde guerre mondiale, notre nation promit une 4 CV pour tous. Dès 1960 les projets d'infrastructures commencèrent à voir le jour. Pour nous ce fut l'A6 sud et l'accès à Orly sur les hautes bruyères. Pour d'autres le massacre du centre-ville de Lyon. Au premier janvier 1910 il y avait 1672 véhicules immatriculés en France et en 1960 tout juste 6 millions. Nous en avons actuellement un peu plus de 39 millions ! Elle s'est obligée en outils de déplacement et 86% des foyers en possèdent une voire 95% en zone rurale. Le rêve est toujours amer, tout le monde est équipé et pour vivre et travailler avec l'abandon des réseaux ferrés, son usage est obligatoire. Gouverner c'est prévoir or dans la prévision on peut dire que certains se sont plantés. Aux ânes bien nés, la connerie n'attend pas le nombre des années. L'idée saugrenue de résoudre cette quadrature du cercle par l'économie de marché a débouché sur une grogne pourtant prévisible et l'affaire n'est pas finie loin de là. Avec un foncier qui explose à proximité des bouches de métro et une gentrification qui nous touche de plus en plus. Les problèmes restent, pollution, dépendance parking gigantesque et cerise sur le gâteau l'édification d'infrastructures de surface autoroutières. Alors on fait quoi ? Du vélo entre Montargis et Paris en décembre par -10°C et en freinant pour ne pas dépasser les autos ?

Joël Fraud groupe environnementaliste social

Cachan ensemble, faisons vivre notre ville



Continuer de faire Cachan ensemble

Cette tribune sera la dernière du fait de la période de réserve avant les élections municipales de mars 2020. L'occasion d'un bref bilan de notre mandat 2014-2020.

Les 27% de Cachanais qui ont fait confiance à notre pari d'une liste résolument citoyenne ont eu la démonstration de l'utilité de notre mouvement qui anticipait les bouleversements politiques survenus lors des élections de 2017. Simplement exprimées ici, nos fiertés d'avoir :

- maintenu un groupe soudé s'appuyant sur les 6 élus qui se sont succédé au sein du Conseil municipal en y portant nos valeurs ;
- contribué à la démocratie locale directe au travers de notre engagement pour que le droit d'interpellation sur les sujets municipaux devienne effectif à propos d'un projet immobilier en cœur de ville ;
- agi pour la défense des services publics locaux, car les habitants ont besoin de leur bureau de poste, de leur trésorerie, de leur Valouette, d'un office public d'HLM favorisant une mixité sociale plus répartie ;
- rassemblé l'unanimité du Conseil pour étudier la possibilité d'une régie publique de l'eau et en finir avec une délégation à des intérêts privés ;
- participé aux ateliers citoyens et comités de quartier, notamment sur la question du stationnement public et du projet de réaménagement de la RD920.

Tous ces sujets ont pour objectif commun l'intérêt des habitants. C'est pour eux que nous avons contribué au débat public et nous nous réjouissons que nos thèmes soient devenus incontournables dans la ville et irriguent la politique municipale.

Pour la prochaine mandature, nous voulons continuer de faire Cachan ensemble dans le cadre le plus propice à un développement efficace de nos valeurs.

Catherine Busson, Sandrine Churaqui, Thierry Didier, Dominique Lanoë

Dynamisons Cachan - Groupe Les Républicains



La dernière tribune...

Alors que nous sommes à six mois du renouvellement du conseil municipal qui vous représente auprès de l'administration de notre ville et, pour ne pas donner un avantage au sortant, les tribunes des différents groupes vont disparaître de votre magazine à compter du numéro d'octobre.

Nous nous sommes efforcés chaque mois, de vous tenir informés des dossiers importants pour l'avenir de Cachan, et, nous tenons à vous remercier, fidèles lecteurs, ainsi que tous ceux qui nous ont appelés ou envoyés des courriels pour réagir voire commenter cette actualité.

Un renouvellement profond nous apparaît aujourd'hui nécessaire pour le prochain mandat eu égard à la gestion catastrophique de la majorité en place. Pour vous en convaincre, nous vous invitons à relire nos tribunes.

Cette mauvaise gestion fait que les rentrées d'argent (Impôts, taxes...) ne couvrent plus les charges. Elles doivent être compensées depuis plus de deux ans, par la vente de biens immobiliers acquis dans les précédents mandats.

Avec cet artifice, la majorité pourrait donc dire que les budgets sont équilibrés mais cette politique ne pourra pas se poursuivre dans le prochain mandat car la ville se sera séparée de ses bijoux de famille laissant peu de capacité de manœuvre à la prochaine majorité.

Aussi, les élus du prochain conseil municipal devront, soit augmenter les impôts de ceux qui en paient, soit réduire les minorations d'impôts ou encore, revoir les coûts de fonctionnement de la ville comme nous le demandons depuis longtemps.

N'hésitez pas à nous joindre si vous souhaitez plus d'explications avant de faire votre choix en mars prochain.

Alfred Spohner - Christelle Prache - Joël Langlais

Dans cette rubrique s'expriment les différents groupes politiques composant le conseil municipal.

Les textes publiés n'engagent que leurs auteurs

Les élu(e)s de la majorité

- **PS** : ps.cachan@gmail.com
- **PCF Cachan** : pc-cachan@orange.fr
- **PRG** : prg.cachan@gmail.com
- **Environnementalistes** : jofraud@aol.com
cachanenvironnemental.wordpress.com

Dynamisons Cachan - Groupe Les Républicains

- accueil@dynamisonscachan.fr
- www.dynamisonscachan.fr

Cachan ensemble

- cachan2014@gmail.com
- www.cachan-ensemble.fr

Groupe UDI - Modem - Alliance centriste

- udi.cachan@gmail.com

+ d'info : Si vous souhaitez rencontrer vos élus, retrouvez les jours et horaires des permanences sur www.ville-cachan.fr

Groupe UDI - Modem - Alliance centriste



Dépassons nous !

En un temps record le véhicule électrique a fait l'objet de progrès technologiques considérables. Il est une véritable réponse aux impératifs de climat et de santé publique. Hélas son nombre est réduit dans notre ville comme partout ailleurs.

Sans contexte il est considéré comme l'une des technologies les plus à même de répondre à l'urgence climatique mais aussi à l'enjeu de santé publique qui est plus crucial que jamais.

Tous les grands constructeurs automobiles ont d'ailleurs fait le choix de véhicules totalement ou partiellement électrifiés pour leurs prochains catalogues

Alors pourquoi la situation progresse-t-elle moins vite en France ?

Parce que passer à la propulsion électrique relève d'une volonté politique nationale peu affirmée depuis longtemps mais aussi par des fiascos comme la gestion d'Autolib et de Velolib par l'actuelle municipalité de Paris.

Certes la Métropole du Grand Paris a acté l'interdiction des véhicules thermiques d'ici à 2030, alors que le parlement vient d'inscrire dans la loi mobilité la fin de la vente de véhicules à énergie fossile à 2040.

Autre non-sens : l'adoption dans cette même loi de mesures ajoutant de la complexité au sujet de la recharge en immeuble collectif au lieu de la simplifier.

Il faudra attendre 2050 afin que les habitants des villes bénéficient d'un silence et d'une pureté de l'air. N'attendons pas, anticipons et accélérons ce choix pour les générations suivantes.

Nous remercions les lecteurs tout au long de ces 6 ans pour nous avoir suivi car en raison des élections de mars prochain, il s'agit du dernier article.

Enfin nous souhaitons courage et réussite aux futurs conseillers pour l'avenir et le rayonnement de CACHAN.

Alain Ospital, Cécile Cointereau

Optic 2000 À DOMICILE

Une nouvelle vision de la vie

MON OPTICIEN VIENT



Chez moi

Choisissez votre équipement optique chez vous,
en toute tranquillité, avec l'accompagnement
personnalisé d'un opticien diplômé.

POUR EN SAVOIR PLUS 08 09 54 2000 Service gratuit
+ prix appel

optic2000.com

Le service Optic 2000 à domicile permet, aux demandeurs privés de vision, la délivrance de matériel optique de qualité certifiée au domicile du client conformément à la réglementation en vigueur. Service réservé à l'entretien et à la réparation d'une prescription délivrée au cours de validité, depuis deux semaines avant par un opticien diplômé qui consulte votre dossier de vision existant ainsi qu'indiqué. Des dépenses additionnelles et conditionnelles peuvent intervenir. Optic 2000 ne se substitue en aucun cas au service de l'opticien à l'adresse indiquée. Un membre de notre service vous fournira les documents nécessaires qui sont des produits de votre responsabilité. Optic 2000 n'est pas responsable de la réglementation. Aucune garantie sur les produits ou le matériel et les accessoires. Contactez nous à votre adresse : 01 46 64 28 88 - RCS 54475092.

OPTIC 2000

6, avenue Cousin de Méricourt - 94230 CACHAN
01 46 64 28 88

Pour vos travaux, contactez...

SPTP & TP

Terrassement
Voiries et Réseaux Divers
Assainissement

- aménagements extérieurs
- raccordement à l'égout
- création de bateau d'accès
- terrassement

248 bis, rue Gabriel Péri - 94230 CACHAN
Tél.: 01 45 47 78 93 - Fax: 01 45 47 26 56
Courriel: contact@sptp-tp.fr



Magic Form

#resolutionssport

3, 2, 1... 0€

0€ LES DROITS D'ENTRÉE*

  @MAGICFORMCACHAN

*Offre validée uniquement pour les nouveaux membres à 29,90€/mois, hors carte de membre à 20€. Offre valable du 26/08/19 au 30/09/19. Inclut: 799 132 725 RCS Cachan

15 RUE COUSTÉ 94230 CACHAN

09.84.29.51.50
WWW.MAGICFORMCACHAN.FR

ZONE À FAIBLES ÉMISSIONS

Intégration de la ZFE : consultation publique jusqu'au 19 septembre

Qu'est-ce qu'une zone à faibles émissions ?

Une zone à faibles émissions (ZFE) est un périmètre au sein duquel la circulation des véhicules les plus polluants est interdite. Les véhicules non classés ou correspondant à une vignette Crit'air 5 (véhicules thermiques datant d'avant 1997) ne pourront pas circuler au sein de la ZFE à certaines heures de la journée. De nombreuses villes européennes ont déjà mis en place ce dispositif. En France, la ville de Paris a été la première à mettre en place une ZFE mais la pollution ne s'arrête pas au périphérique. Aussi, pour des raisons de santé publique, la Métropole du Grand Paris a développé un plan de protection de l'atmosphère visant à élargir la ZFE parisienne à 79 communes situées au sein du périmètre de l'A86. Cachan fait partie de ce périmètre.

Consultation publique à Cachan jusqu'au 19 septembre 2019

Pour adhérer à ce plan, la Ville a lancé une consultation de la population depuis le 15 juillet, celle-ci est prolongée jusqu'au 19 septembre.

Des registres sont à disposition de la population à l'accueil de l'Hôtel de Ville au Service Relation Citoyen pour faire part de vos remarques. À l'issue de la consultation, la Métropole du Grand Paris rédigera une synthèse des avis recueillis sur la base de laquelle le Conseil municipal délibérera.

Aides au remplacement de votre véhicule

Votre véhicule est ancien et vous souhaitez le remplacer par un véhicule plus récent et moins polluant ? Des aides financières existent pour vous accompagner et alléger les coûts. Vous pouvez déposer un dossier unique de demande de subvention et bénéficier d'une aide allant jusqu'à 17 000 € pour l'achat d'un véhicule propre neuf et 10 000 € pour l'achat d'un véhicule propre d'occasion. Pour tester si vous êtes éligibles et déposer votre dossier, rendez-vous sur : www.primealaconversion.gouv.fr.

+ d'info sur la ZFE :
zonefaiblesemissionsmetropolitaine.fr

DÉCHETS

Collectes du mois

● Collecte des déchets verts

Les déchets verts sont collectés le lundi (secteur Ouest : secteurs 5/6/7/8 des encombrants) et le mercredi (secteur Est : secteurs 1/2/3/4 des encombrants).

Des sacs biodégradables sont distribués au château Raspail les mercredis de 14h à 19h, les vendredis de 14h à 19h et les samedis de 9h à 12h.

● Pensez à la déchetterie de proximité Recycl'inn !

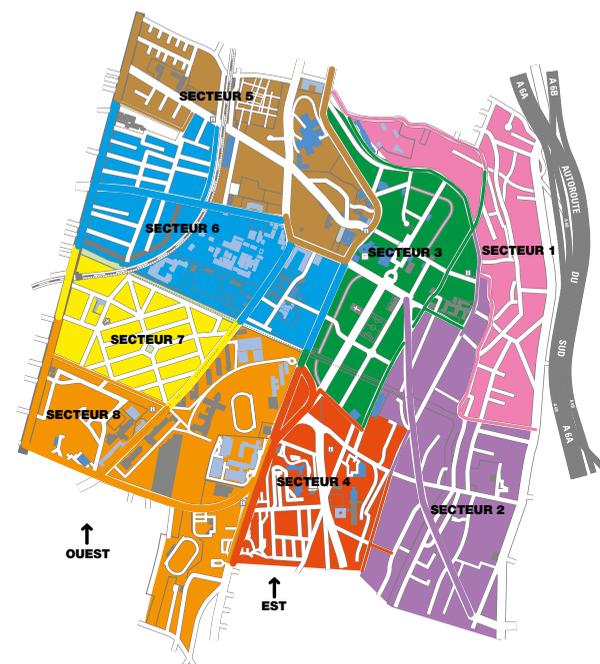
La déchetterie de proximité est mise à disposition des habitants 2 samedis/mois (sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 6 mois) au 104 avenue Gabriel Péri (entre les ronds-points Lunain/Saussaies). **Deux rendez-vous par mois : samedis 14 et 28 septembre de 9h à 13h.**

● Déchets toxiques

Samedi 21 septembre de 9h30 à 12h30 au marché Carnot, de 13h30 à 14h45 sur le parking Belgrand et de 15h à 16h30 sur le parking Eustache Deschamps. Le camion ONYX collecte les piles et les déchets toxiques.

● La Ressourcerie la Mine

Collecte, valorisation et revente de meubles et d'objets. Dépôt d'objets : du mercredi au samedi de 11h à 17h30. Collecte à domicile pour des volumes importants : prise de rendez-vous collecte@ressourcerie-la-mine.com
74 avenue de la Convention à Arcueil.



● Collecte des déchets ménagers

Ils sont collectés le lundi, mercredi, jeudi et samedi.

● Collecte sélective des emballages

Ils sont collectés le mardi et le vendredi.

● Collecte des encombrants

Secteur 1 : mardi 3 septembre
Secteur 2 : jeudi 5 septembre
Secteur 3 : mardi 10 septembre
Secteur 4 : jeudi 12 septembre
Secteur 5 : mardi 17 septembre
Secteur 6 : jeudi 19 septembre
Secteur 7 : mardi 24 septembre
Secteur 8 : jeudi 26 septembre

NB : pas de collecte la 5^e semaine du mois

MENUS DU MOIS DE SEPTEMBRE

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Du 2 au 6 septembre	Carottes râpées, Steak haché  Frites, Camembert, Mousse au chocolat	MENU VÉGÉTARIEN Lentilles vinaigrette, Omelette  Julienne de légume, Petit-suisse aux fruits, Kiwi	Concombre vinaigrette, Blanquette de veau, Riz BIO pilaf  Comté, Mirabelles au sirop	MENU DES ENFANTS Salade de tomates au vinaigre balsamique, Tagliatelles au saumon, Mimolette, Compote pomme-banane	Taboulé, Escalope de dinde piperade  Chou-fleur, Yaourt aux fruits mixés, Pomme BIO (Circuit court) 
Du 9 au 13 septembre	Pastèque, Filet de colin à la crème d'ail  Haricots verts BIO sautés  Edam, Riz au lait	Salade de pois chiches au miel, Poulet rôti  Carottes braisées, Demi-chèvre, Raisin	Salade de batavia BIO (Circuit court)  Hachis parmentier  Yaourt nature, Ananas au sirop	Salade de cœurs de palmiers, Sauté de bœuf  Coquillettes, Fromage blanc aux fruits, Fruit de saison	MENU VÉGÉTARIEN Betteraves crues à la ciboulette, Nouilles chinoises aux légumes et sauce soja, Brie, Tarte aux pommes
Du 16 au 20 septembre	Salade de haricots verts, Petit salé aux lentilles  Carré, Prunes	Salade de maïs et poivrons, Rôti de dinde aux 4 épices  Courgettes sautées, Emmental, Banane BIO 	MENU VÉGÉTARIEN Céleri rémoulade, Flan de légumes gratiné à l'emmental, Fromage blanc, Crêpe au sucre	Salade de chou rouge, Sauté d'agneau aux pruneaux, Semoule BIO  Gouda, Crème dessert au praliné	Salade piémontaise, Filet de Hoki au beurre blanc  Brocolis, Faisselle, Orange
Du 23 au 27 septembre	Salade de boulgour, Sauté de porc au curry, Haricots beurre à la tomate, Petit-suisse nature BIO  Banane	Friand au fromage, Tian de légumes et pommes de terre, Montboissié, Poire	Salade de tomates vinaigrette, Paëlla (poulet)  Coulommiers, Compote de pomme	Salade de chou-fleur vinaigrette, Roussette à l'oseille  Quinoa pilaf BIO  Yaourt aromatisé Raisin	Melon vert, Rôti de bœuf au jus, Petits pois carottes, Kiri, Minis choux à la vanille

La composition des menus est susceptible d'être modifiée, merci de votre compréhension.

 Poisson issu de la filière pêche durable

 Viande d'origine française

 Œuf d'origine française

 Agriculture biologique



COMPTE CITOYEN

Les réservations pour **les accueils de loisirs des vacances de la Toussaint seront ouvertes du lundi 9 septembre au dimanche 22 septembre.**

- réservez en ligne sur le Compte citoyen de la ville : ville-cachan.fr
- complétez le formulaire de réservation disponible au Service Relation Citoyen et dans les accueils de loisirs.

CARNET DU MOIS DE JUIN

Bienvenue à

Marco Fares, Noélie Daneels, Eloïse Feuilloley, Yourie Bosse, Aboubacar Dembele, Eden Fromi Pariente, Royad Belahouel, Arije Hebbach, Maria Pereira Mateus, Rayane Marzouk, Ana Poisson Fernandez, Noah El Jabbari, Joséphine Baroni, Solara Ferreira, Rayan Chaabouni, Swann Canella, Emilie Lavrut, Auguste Canella, Aiden Aouchiche, Rebecca Hottin, Tiago De Barros De Pinho, Aksil Lasfer, William Wu, Mahery

Mourinet, Ranime Ali, Iris Payen, Héloïse Fiquet, Manawa Sako, Naïla Belkhir Jumel

Ils ou elles se sont uni(e)s :

Rebecca Jover et Bernardo Loi, Beata Olah et Ahmed Cherqui, Emilie Brohan et Antoine Rech, Garin Mabougou et Aoua Tinor Guissevola, Serge Dudnic et Anna Korobeinikova, Malvina Bourderon et Riadh Tamzini, Marc Baaden et Jihan Basmail

Ils nous ont quittés :

Léone Llorens (veuve Rapparini), Niels Wagener, Alain Fortin, André Nicault, Lucienne Gérard (veuve Gajer), Jean Le Boulch, Rose Rossetto (épouse Kernaonet), Geneviève Raulin (veuve Boué), Sékou Makalou, Angèle Tang, Benoit Guillemaut, Lucien Riondel, Pierre Pourrain, Serbouhi Khachikian, Daniel Billaut, Suzanne Métais, Maurice Renard

HORAIRES DES SERVICES PUBLICS

● Commissariat de Cachan

15 rue Marx Dormoy - 01 45 46 73 00
commissariat-le-kremlin-bicetre@interieur.gouv.fr
Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 18h

● Médiation familiale

Situations conflictuelles au sein de la famille (consultation, médiation). Gratuit.
Jeudis 5 et 19 septembre de 9h à 17h - Maison Cousté - 19 rue Cousté. Tél. : 01 41 98 36 40

● Écrire ensemble

Aide à la rédaction de courriers, documents administratifs (sauf documents fiscaux) et oriente vers les services ou organismes compétents.

- À la direction du développement social : mardi, mercredi et samedi : 9h à 11h30.
Renseignements au 01 49 69 15 70.

● Point Info Familles

Informations sur les inscriptions en crèche.

Tél. : 01 45 47 70 95

Mardis 3 et 17 septembre à 17h, grange Gallieni, 2 rue Gallieni.

● ADIL

Association départementale d'information sur le logement pour les propriétaires et

locataires. Tél. : 0820 16 94 94
Mardis 11 et 25 septembre de 14h à 17h, à la direction du développement social.

● Service de Soins Infirmiers à Domicile de la ville de Cachan (ACSMD)

Intervention à domicile, sur prescription médicale, d'infirmières et d'aides-soignantes auprès des Cachanais de plus de 60 ans, handicapés de moins de 60 ans et patients Alzheimer. Contact : 01 45 47 06 35

● AERA

Accueil, Écoute, Rencontre, Adolescence est un lieu de soutien pour les jeunes et leur famille. Soutien psychologique, guidance parentale, groupes de parole.

19 rue Cousté. Tél. : 01 45 46 64 39.
Ouvert le lundi, mardi, mercredi, vendredi de 10h à 19h et le jeudi de 13h à 19h.

● Agent de proximité de la SGP

Laëtitia Hadad est l'agent de proximité missionné par la Société du Grand Paris. Son rôle est de répondre à toutes vos questions sur l'avancée des travaux de la gare et du futur métro. Vous pouvez la joindre au 06 68 85 05 81.

● Mission locale INNOVAM

1 rue de la Gare. Infos au 01 41 98 65 00

PHARMACIES DE GARDE

Dimanche 8 septembre : pharmacie Pasteur, 12 av Louis Pasteur à Bagneux

Dimanche 15 septembre : pharmacie des Arcades, 10 rue Guichard

Dimanche 22 septembre : pharmacie du Parc, 13 av de la Division Leclerc

Dimanche 29 septembre : pharmacie du Marché, 18 rue Henri Thirars à L'Haÿ-les-Roses

HOMMAGE À

Martine Lahache, administratrice de La Caisse des écoles, pendant plusieurs mandats, nous a quittés, après avoir lutté courageusement pendant de longues années contre la maladie. Elle était connue de nombreux Cachanais, pour avoir travaillé au bureau de poste de Cachan. Originaire de Corrèze, Martine Lahache s'était installée avec son mari à Cachan il y a plusieurs décennies. Elle était une citoyenne engagée dans la vie de la cité, déterminée et joyeuse à la fois. Nous adressons nos sincères condoléances à son mari, ses enfants et leur famille.



Ucar
RENT SMARTER

01 45 46 19 10

Location de voitures et utilitaires à bas prix
2, Rue de l'Armistice
94230 CACHAN
Mail : contact@ucar-cachan.fr



AUDITION PONT ROYAL
17 AVENUE DU PONT ROYAL
94230 CACHAN
Horaire : 9h30-12h30 13h30-18h30

 BILAN AUDITIF GRATUIT Nous vous offrons un bilan personnalisé et complet de votre audition.	 GARANTIE 4 ANS Nos nos appareils auditifs sont garantis 4 ans, sans le moindre souci d'usage.
 30 JOURS D'ESSAI GRATUIT Vous pouvez essayer gratuitement & sans engagement vos aides auditives, pendant 30 jours.	 SUIVI & ENTRETIEN ILLIMITÉS Chez Audition Pont Royal Le suivi et l'entretien sont illimités. Nous sommes là pour vous rassurer et nous occuper de vos aides auditives.
 TIERS PAYANT MUTUELLE & FACILITES DE PAIEMENT Nous vous proposons le tiers payant, plus besoin d'avancer les frais. Nous nous occupons de tout. Une facilité de paiement vous sera proposée si nécessaire.	 SERVICE A DOMICILE Si avez vous des difficultés pour vous déplacer. Nous pouvons venir votre audition et vous équiper chez vous sans frais supplémentaires.

OFFRES PROMOTIONNELLES

- * Votre chargeur offert &
- * UNE REMISE EXCEPTIONNELLE pour l'achat de vos appareils auditifs

Venez vite dans votre centre d'audition à CACHAN découvrir nos services et offres promotionnelles :
01 45 36 08 21

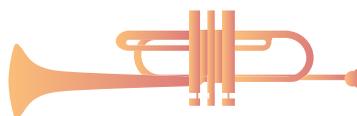




SAMEDI 14 SEPTEMBRE 2019

FORUM DES ASSOCIATIONS

**De 11h à 18h - Stade de l'ESTP
Avenue du Président Wilson**



**DÉCOUVREZ LES ASSOCIATIONS
TROUVEZ VOS ACTIVITÉS
INVESTISSEZ-VOUS !**

Infos : 01 49 69 10 55 - sport.vieassociative@ville-cachan.fr - ville-cachan.fr



VILLE DE
CACHAN